

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

LE

Naturaliste Canadien

Vol. II.

Québec, JUIN, 1870.

No. 7

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

FAUNE CANADIENNE.

LES OISEAUX.

(Continué de la page 162).

5 Gen. AIGLE. *Aquila*, Moehr.

Bec fort, droit à la base et recourbé à la pointe, ailes longues, pointues, propres à un vol soutenu ; tarses un peu courts mais très forts, emplumés jusqu'aux doigts ; ongles aigus, forts et recourbés.

Les aigles, tant ceux appartenant aux genres *Haliaetus* et *Pandion* qu'au genre propre *Aquila*, sont les plus puissants parmi les Rapaces. Ils sont tous de forte taille et puissamment armés pour la guerre ; leur queue ample et arrondie, avec leurs ailes allongées et pointues les rendent propres à des courses rapides et soutenues. Confiant dans leur force, les aigles méprisent les ruses et attaquent le plus souvent leurs proies en face. Les lièvres, les oiseaux, les poissons, sont d'ordinaire les victimes qu'ils recherchent ; on les a vus quelquefois s'attaquer jusqu'à des moutons et à des chèvres, et l'on cite même quelque cas où ils ont enlevé des enfants. Le genre *Aquila* ne renferme qu'une seule espèce dans notre faune.

L'Aigle du Canada. *Aquila Canadensis*, Cassin, *A. nobilis*, Pallas, *Falco Canadensis*, Linn. *F. niger*, Gm. *F. chrysetos*, Wilson.—Vulg. Aigle doré ; Angl. *Golden Eagle* ; *Ring-tailed Eagle*.—Longueur 33-40 pouces ; ailes 20-23 ; queue 12-14. Tête et derrière du cou d'un brun fauve, quelquefois assez clair ; queue blanche à la base dans le jeune âge,

plus tard toute noire, tout le reste du corps d'un brun lavé de pourpre plus ou moins foncé; les primaires d'un noir brillant; les secondaires tirant sur le pourpre; jambes et tarses d'un brun fauve, ces derniers emplumés jusqu'aux doigts. Iris rouge-noisette, cire et doigts jaunes.

E. et C. Niche sur les rochers escarpés, pond 3 œufs d'un blanc sale, marqués de brun principalement au gros bout. On en prend tous les ans à la Baie St. Paul et à la Malbaie où ils vont faire leur ponte.

6 Gen. HALIÈTE. *Haliætus*, Savigny.

Même taille que dans le genre précédent. Tarses courts, nus ou emplumés seulement au haut; doigts un peu longs, écailleux, avec des ongles recourbés, très aigus; bec fort, comprimé, à mandibule supérieure légèrement lobée; ailes longues, pointues, les 4e et 5e rémiges étant les plus longues. Ce genre compte 3 espèces dans notre faune.

L'Aigle à tête blanche. *Haliætus Leucocephalus*, Sav. *Falco Leucocephalus*, Linn. *F. pigargus*, Daudin, *F. Ossifragus*, Wilson.—Angl. *Bald Eagle*; *White headed Eagle*; *Gray Eagle*.—Longueur 35-40, pouces; ailes 24-35; queue 14-15. Bec droit à la base, courbé un peu brusquement au bout; ailes longues; tarses courts. La tête, la queue avec les couvertures supérieures et inférieures sont blanches, le reste du corps d'un brun foncé, souvent avec des plumes à couleur plus claire aux bords. Bec, pieds, et iris jaunes.

E. R. Se rencontre fréquemment dans le Golfe, mais très rarement à Québec. Les canards, oies sauvages, avec les poissons qu'il trouve sur les grèves, sont sa nourriture ordinaire. Il construit ordinairement son aire dans de vieux arbres morts, dans le voisinage des eaux.

On sait que c'est l'Aigle à tête blanche qui figure dans les armoiries de l'Union Américaine.

2. **L'Aigle des Mers du Nord.** *Haliætus pelagicus*, Pallas.—Angl. *Northern Sea Eagle*.

3. **L'Aigle gris des Mers.** *Haliætus albicilla*, Cuv.—Angl. *Gray Sea Eagle*.

Mr. Lemoine donne ces deux derniers aigles comme appartenant à notre faune. Si parfois ils peuvent se rencontrer en ce pays, ce ne doit-être que fort rarement, puisqu'on ne les voit nullepart dans nos musées. Ces 2 espèces ne

seraient-elles pas des variétés de couleur ou d'âge de l'Aigle-à-tête-blanche ? Plusieurs ornithologistes ont incliné à le croire.

Les auteurs à notre disposition ne nous permettent pas de donner une description exacte de ces 2 espèces.

7 Gen. BALBUSARD. *Pandion*, Savigny.

A peu près de la taille de ceux des genres précédents. Ailes très longues, quoique impropres à un vol très rapide et vigoureux ; bec court, comprimé, courbé dès la base ; tarsi robustes, forts et couverts d'écaillés sémi-circulaires ; ongles forts, courbés et très aigus ; queue moyenne ou un peu courte.

Notre faune ne compte que l'espèce suivante.

Balbusard de la Caroline. *Pandion Caroliniensis*, Bonap. *P. Americanus*, Vieillot. *Falco Caroliniensis*, Gm. *F. haliæetus*, Linn. *Aquila piscatrix*, Vieillot.—Vulg. *Orfraie*, *Aigle Pêcheur*, *Pêcheur* ; Angl. *Fish Hawk*, *Osprey*.—Longueur 23-25 pouces ; ailes 21-22 ; queue 10-11. Tête et parties inférieures blanches ; sommet de la tête, une raie vers le milieu de l'œil, dessus du corps, ailes et queue d'un brun foncé ; la queue porte aussi 7 à 8 bandes d'un brun presque noir ; taches cordées ou circulaires d'un brun jaunâtre pâle sur la poitrine ; bec et ongles noir-bleuâtre, tarsi et doigts jaune-verdâtre ; iris jaune-rougeâtre.

E. et C. Niche au haut de grands arbres dans le voisinage des eaux ; pond 3 œufs crème-rougeâtre, plus ou moins maculés de brun. Nous avons souvent vu des Aigles pêcheurs à Nicolet et à Bécancour se balancer à une grande hauteur dans les airs au dessus du Fleuve. Chose étonnante ! une si grande élévation ne les empêchait cependant pas de distinguer leurs proies sous l'eau au dessus de laquelle ils se promenaient. Maintes et maintes fois nous les avons vus fondre avec la rapidité d'une flèche sur la surface de l'eau, l'effleurer à peine, et remonter avec un poisson dans leurs serres. Les poissons font presque exclusivement leur nourriture

11e Tribu. RAPACES NOCTURNES.

Les Rapaces de cette tribu se distinguent des précédents par une taille généralement robuste et raccourcie ; tête disproportionnément grosse, portant souvent des touffes de plumes simulant des oreilles ; yeux très grands, dirigés en avant, et, dans la plupart des espèces, organisés pour voir

dans les ténèbres ou au moins les demi-jours; bec recourbé et presque caché dans une touffe de plumes déliées et raides, en forme de soies; doigts entièrement séparés, et l'externe versatile.

Les gros yeux, les aigrettes auriculaires que portent plusieurs espèces, avec le disque facial plus ou moins complet que forment les soies des Rapaces Nocturnes, leur donnent une ressemblance assez rapprochée de celle des chats, aussi sont-ils souvent désignés par le nom de chats-huants. Tous nos Rapaces Nocturnes se rangent dans la famille suivante.

Fam. unique. LES STRIGIDES.

Mêmes caractères que ceux de la tribu. Cette famille se partage en 8 genres, la plupart peu nombreux en espèces.

Il règne une telle confusion dans les noms français qu'on applique aux Strigides, que les genres mêmes ne sont pas toujours respectés dans les appellations de Hiboux, Ducs, Chouettes, Effraies, Chevêches, Chat-huants etc. qu'on leur applique. C'est pour cette raison que nous avons cru devoir conserver aux genres leurs noms latins seuls.

Aigrettes auriculaires apparentes, érectiles.	{	Forme générale raccourcie et compacte;	{	taille grande, robuste.....	BUBO.
				taille petite, compacte.....	SCOPS.
Aigrettes auriculaires 0, ou peu apparentes.	{	Disque facial plus ou moins complet.	{	Forme générale allongée et assez grêle.....	OTUS.
				Ailes longues	BRACHYOTUS.
				Ailes assez courtes; {	taille grande.....
				taille petite	NYCTALE.
	{	Disque facial 0;	{	forme compacte	NYCTEA.
forme assez allongée.....				SURNIA.	

1 Gen. BUBO. Cuvier.

Taille grande; forme générale robuste et puissante; tête grosse, avec aigrettes auriculaires très apparentes; yeux très gros; ailes longues; queue courte; jambes et tarses forts et emplumés; serres très fortes; bec fort, incliné, couvert à la base par des soies.

Esp. unique. Duc de Virginie. *Bubo Virginianus*, Bonap. *Strix Virginianus*, Gm. *Bubo arcticus*, Swains—Angl. *The great horned Owl*.—Longueur 21-25 pouces; ailes 14-16; queue 10 pouces. Voir pour les détails l'article "Nos Hiboux," page 197.—*A continuer.*

NOS HIBOUX.

—

Si les rapaces, parmi les oiseaux, peuvent être comparés aux carnassiers parmi les mammifères, c'est bien dans la famille des chats, parmi les jaguars, les tigres et les lynx qu'il faudra aller chercher les représentants des hiboux ; car les aigles, les autours, les buses, trouveront plutôt leurs analogues parmi les lions et les ours, qui chassent d'ordinaire de jour et dédaignent les ruses et les embuscades, ne comptant que sur leur force pour se soumettre leurs proies en les attaquant en face. Les hiboux sont tous des chasseurs nocturnes ou crépusculaires, si bien que la lumière du jour les éblouit ordinairement et leur permet à peine de distinguer les objets. Voyez-vous ces hirondelles, ces pies-grièches, ces corneilles, tourner et voltiger autour d'un objet fixé sur un piquet de clôture que vous seriez porté à prendre pour un chat épiant le moment de se saisir de quelques uns de ces volatiles ? c'est un hibou qu'un accident fortuit est venu déloger de sa retraite et qui s'est vu forcé de s'exhiber en plein jour. Lui, la terreur de ces volatiles, qui chaque nuit en fait passer quelques-uns à la broche de sa cuisine, dont le cri, dans les ténèbres crépusculaires, suffit souvent pour mettre toute la troupe en fuite, est en ce moment la risée de ses esclaves ! Il se voit hué, sifflé, berné par ceux-là mêmes qui ne savent que fuir en sa présence, lorsqu'une lumière trop vive ne vient pas l'éblouir. N'est-ce pas là le Samson de la Bible à qui on a crevé les yeux et qui, pour ne savoir où appliquer sa force, devient la risée de ses ennemis ?

Les hiboux se distinguent tous par une taille courte et lourde, une tête disproportionnément grosse, des yeux très grands, et, au lieu d'être fixés sur les côtes de la tête, comme dans tous les autres oiseaux, dirigés en avant ; leurs paupières sont tellement dilatables qu'elles leur permettent de voir clairement dans les demi-jours et les ténèbres peu in-

tenses; aussi sont-ils, eu égard à cette faculté, tellement éblouis d'une lumière vive, qu'ils en deviennent presque aveugles. Dans quelques espèces, comme le Duc de Virginie, le Hibou-aux-aigrettes-longues, etc., des touffes de plumes sont relevées de chaque côté de la tête, de manière à figurer les conques extérieures des oreilles des mammifères. Le bec fort, recourbé, est presque caché par un collier de soies ou barbes qui en entoure la base; les tarsi sont fortement emplumés et quelquefois jusqu'à couvrir les ongles. Leur vol s'opère toujours sans bruit, il est vigoureux sans toutefois être rapide. Ils se nourrissent de mulots, mériones, écureuils, couleuvres et de petits oiseaux qu'ils chassent le soir ou le matin avant que la lumière soit trop vive, puissamment favorisés en cela par leur vol silencieux. Comme tous les carnassiers, les hiboux dans l'occasion font des repas de gargantua; on a vu des Hiboux-blancs dévorer un lièvre entier dans un seul repas; mais aussi, par contre, ils peuvent supporter un très long jeûne, sans paraître souffrir; 12 et 15 jours sans prendre aucune nourriture, ne paraît leur être du tout dommageable. Si leurs proies ne sont pas trop grosses, ils les avalent presque sans les plumer, puis ils en renvoient plus tard la peau et les os qu'ils vomissent en boulettes. Chose assez singulière, on ne les a jamais vus boire. On en a tenus en captivité dans des cages, pendant plus de 3 mois, et ils n'ont jamais voulu boire.

Parmi les hiboux du Canada, les plus remarquables, et on pourrait dire les plus communs, sont le Duc de Virginie (*Bubo Virginianus*) et le Hibou-barré (*Surnium nebulosum*). Comme l'habitat du premier appartient plus aux régions boréales que celui du second, leur présence, ou plutôt leur fréquence, est presque toujours l'inverse l'une de l'autre; c'est-à-dire que l'un sera d'autant plus rare que l'autre sera plus commun. Le Duc de Virginie se trouve représenté dans le coin de gauche de la couverture de notre publication, et la planche 1^{ère} donne une figure exacte du Hibou-barré, empruntée à l'ouvrage de Mr. Samuels.

Le Duc de Virginie est presque complètement aveugle en plein jour, si bien que nous en avons vu un en captivité

qui ne paraissait pas du tout remarquer l'approche du doigt lorsqu'on voulait le toucher, bien qu'il pût distinguer notre présence. Ce n'était que lorsque la prunelle était touchée qu'il faisait mouvoir la membrane clignotante pour se protéger. Mais il n'en est pas de même du Hibou-barré; bien qu'il ne chasse pas d'ordinaire en plein jour, il y voit passablement. L'attitude qu'on lui voit dans notre planche, est celle qu'il prend d'ordinaire à l'approche de sa proie, ou plutôt lorsque prévenu, il se prépare au combat: il s'allonge alors le cou, relève ses ailes, se hérissé les soies de la base du bec, se dilate tellement les paupières qu'on dirait les yeux sortis de leurs orbites, puis fond tout-à-coup sur l'objet de sa convoitise; si c'est un mulot ou un petit oiseau, l'occit d'ordinaire d'un seul coup de bec et l'empoigne dans ses fortes serres, pour le faire passer sans autre préparation dans son gosier, qui dégorgera plus tard les pattes et la tête, si c'est un oiseau, ou la peau, si c'est un mammifère. Lorsque la proie est plus volumineuse, comme un lièvre par exemple, il se met ordinairement dessus pour l'assujétir, et la déchire de son bec; le crâne, les intestins et quelques lambeaux de peau, sont les seuls restes qu'on pourra trouver de la victime.

Le hibou s'apprivoise aisément; en peu de jours, il s'habitue à son maître, le reconnaît et reçoit la nourriture de sa main. Souvent il refuse toute nourriture dans les premiers jours, surtout si on ne lui présente que de la viande crue; on est parfois obligé alors de lui ouvrir forcément le bec et de lui envoyer les aliments dans le gosier. Cependant il est rare qu'il ne fasse pas céder sa gêne et ses cérémonies lorsqu'on lui présente une de ses proies favorites, une souris, un mulot ou un petit oiseau.

Nous avons pu étudier les allures et les habitudes du Hibou barré, sur un sujet qu'on garda libre dans une cuisine de notre voisinage pendant plus de 3 mois. Il savait distinguer les personnes de la maison, répondait par une espèce de grognement sourd au nom de *Bec* qu'on lui avait imposé, se laissait sans répugnance approcher et même permettait à son maître de lui passer la main sur le dos, non

toutefois, sans laisser voir un certain trépignement qui indiquait assez qu'il redoutait quelque embuche sous ces caresses. Le jour, il se plaisait souvent à se fixer sur le dossier d'une chaise pour y demeurer en repos, paraissant assez indifférent aux allées et venues des gens de la maison ; mais si un étranger l'abordait d'un peu près, il témoignait aussitôt de la méfiance et se disposait à se mettre en défense, se dressant sur ses pattes, se levant à demi les ailes, tournant prestement la tête pour suivre tous les mouvements qui se faisaient près de lui, en répétant en même temps ces claquements de bec qui leur sont particuliers, comme pour faire remarquer à ses agresseurs la valeur des armes à sa disposition. Mais aussitôt que les ténèbres commençaient à se répandre dans la maison, il paraissait beaucoup plus inquiet, remarquait tous les mouvements, s'agitait la tête en tous sens, se passant souvent le bec sur quelque plume comme pour mettre tout en ordre au moment du combat. Souvent alors il se plaisait à descendre sur le plancher et à s'approcher de quelque coin où les ombres étaient plus épaisses, espérant sans doute pouvoir y faire quelque victime.

Mais notre Bec n'était pas le seul hôte, de la gent animale, dans cette demeure. Il lui fallait partager les caresses, et souvent la table, avec Minette, une fameuse chatte d'Espagne, la terreur des souris du grenier et des rats de la cave ; et plus d'une fois la mésintelligence entre les deux pensionnaires donna lieu à des scènes assez burlesques, où l'intervention du maître devenait nécessaire pour rétablir la paix. Minette, dans sa conscience de chatte, considérait sans doute que la garde et l'examen des trous et des coins obscurs étaient son domaine exclusif, car c'était toujours lorsque Bec poursuivait ses excursions sur le plancher que s'allumait la guerre. Tant que juché sur son dossier de chaise, le volatile semblait remplir l'office d'une sentinelle, sur les mouvements de ceux qui l'environnaient, Minette feignait de ne pas remarquer sa présence ; mais du moment que descendu sur le plancher, Bec voulait se livrer à la marche pour délasser ses membres engourdis, de suite le quadrupède de s'en approcher furtivement, en agitant la queue, puis aussitôt aperçu de se vouter le corps en le repliant, de



Le Hibou-barré. *Surnium nebulosum*, Gray.

se hérissier le poil et de faire entendre un grondement aussi significatif que l'exposition de ses canines aigües que laissait voir sa bouche entr'ouverte. Bec aussitôt de se grandir sur ses talons, de s'allonger le cou en écartant les ailes, et d'exhiber toutes ses allures guerrières. Ce manège d'ordinaire était à peine achevé qu'un vigoureux soufflet venait éclater sur la joue de Bec, en même temps qu'une griffe aigüe lui labourait les paupières; mais presque en même temps un violent coup d'aile transportait l'oiseau sur le quadupède et les cris perçants de Minette n'annonçaient que trop l'effet du bec crochu appliqué sur ses flancs, en même temps que les serres se repliaient bourrées de flocons de poils. C'est alors que l'intervention du maître venait rétablir l'ordre et remettre chacun dans ses droits respectifs.

Bec et Minette comptaient encore un troisième commensal dans un vigoureux terreneuve, à allures tout-à-fait pacifiques. C'est à peine si ce dernier prêtait attention aux querelles de ses co-associés; il semblait les considérer trop au-dessous de lui et pensait sans doute que c'eût été compromettre sa dignité que de prendre part à leurs démêlés; tout au plus se contentaient-ils de pousser quelques aboiements, au moments des combats, pour avertir le maître de ce qui se passait.

Le Rév. P. Babel rapporte que pendant un hiver qu'il passa parmi les Naskapis, dans les montagnes du Labrador, il arriva plus d'une fois que des Hiboux blancs, *Nictea nivea*, portèrent leurs attaques jusque sur des hommes-mêmes. On rapporte que le Duc de Virginie a été porté quelquefois à de semblables extravagances, pressé sans doute par un jeûne depuis trop long temps prolongé, ou ignorant les moyens de défense de la nouvelle victime qu'il voulait s'assujétir.

Avant que le chemin des Caps qui relie St. Joachim à la Baie St. Paul fut construit, les habitants du comté de Charlevoix ne pouvaient communiquer avec la capitale, que par la navigation, ou en suivant le pied des falaises qui bordent le Fleuve en cet endroit. Le trajet de ces falaises qui, en bien des endroits se trouvent plongées dans l'eau à la marée

haute, ne comptait pas moins de 9 lieues de longueur. Comme il arrivait souvent qu'on était retardé par l'appoint de la marée dont il fallait attendre le reflux pour passer certaines pointes, on était souvent obligé de passer la nuit dans le trajet. A peu près à mi-distance entre le Cap Tourmente et la Petite-Rivière, on avait établi un hôtel public, dont personne n'avait la garde, et où le premier venu avait droit à la place la plus confortable et jouissait d'une espèce d'autorité sur ceux qui arrivaient après lui. Une cabane à l'abri de la pluie plus ou moins, un copieux amas de branches de sapin pour servir de lit, un foyer entouré de gros cailloux ronds, avec une autre cabane pour servir d'écurie aux montures, lorsque le trajet se faisait à cheval, voila à peu près tout le confortable qu'offrait l'hotellerie de la *Gribane*, car tel est le nom qu'on lui avait imposé. La *Gribane* était un endroit célèbre, tant par l'estime qu'en faisaient les voyageurs comme abri pour y passer la nuit, que par les rencontres qui s'y faisaient et les gais propos qui s'échangeaient parmi les hôtes, autour de l'âtre où pétillait le résineux cyprès, *Pinus rupestris*, qui couvre les rochers du voisinage. Aujourd'hui qu'il y a déjà plus de 30 ans que la *Gribane* est à peu près abandonnée, les vieillards se rappellent encore son souvenir avec joie, et égayent souvent leurs enfants avec les contes et aventures plus ou moins merveilleuses, plus ou moins dignes de foi dont ils ont appris le récit dans ces veillées de voyage. Disons aussi qu'il existait autrefois à la Baie St. Paul et aux Eboulements un certain nombre de goguenards, vieux habitués de la *Gribane*, dont le caractère semblait faire figure parmi les habitants de ces paroisses, qui se distinguent déjà par des habitudes, des allures, des coutumes, des expressions qui leur sont particulières. Gai vivant et toujours de bonne humeur, dût à la fatigue et opiniâtre à la poursuite de ses plans, adroit, rusé, ayant toujours le mot pour rire et toujours prêt à chercher dans les allures ou les paroles des autres des occasions d'amuser les amis à leurs dépens, leur tendant souvent même des embuscades pour les livrer au ridicule, lorsque l'occasion ne s'en présentait pas d'elle-même; du reste ne se fâchant de rien et prenant le temps comme il venait, posant d'assez bonne grâce lorsque voulant faire des

victimes il se trouvait lui-même pris dans ses propres pièges et devenait l'objet des risées de ses compagnons, tel était le voyageur des Caps et l'habitué de Gribane. Nous avons connu plusieurs de ces vieux types de goguenards qui ne laissaient échapper aucune occasion de placer leurs spirituelles saillies et que distinguait surtout une intelligence plus qu'ordinaire. Voici comment l'un d'eux nous racontait, dans son langage pittoresque, une aventure qui lui était arrivée à propos d'un hibou, à la célèbre Gribane. Une articulation assez lente et embarrassée, qui entrecoupait chaque syllabe comme s'échappant avec peine du bout de la langue, rendait encore plus piquante la narration toute imagée du bonhomme.

C'était, dit-il, vers la mi-Novembre, je descendais de Québec, avec 3 ou 4 compagnons, francs lurons, à peu près de ma trempe. Il y avait déjà longtemps que nous tournions des anses et coupions des pointes, résistant avec peine à un vent de N. E. d'une violence à écorner les bœufs et accompagné de temps en temps d'une pluie froide, qui nous cinglait la figure sans miséricorde, lorsque nous arrivâmes vers les 6 heures du soir à la Gribane, où nous avions décidé de passer la nuit, et où nous avaient devancés quelques voyageurs faisant la même route que nous. Mouillés par la pluie et à demi transis de froid, nous nous estimions heureux de nous approcher de l'âtre où pétillaient de fortes branches de cyprès sec, pour y faire sécher nos habits et y exposer nos membres engourdis sur le meilleur sapin de la couche. Le repas du soir pris, après maintes narrations d'aventures plus ou moins vraisemblables, nous nous étendons sur la couche, et bientôt après le bruit de la conversation se trouvait remplacé par les sourds ronflements des dormeurs. Mais les pièces de bois mises au feu étaient consumées, et déjà l'atmosphère de la cabane s'était assez refroidie pour me forcer à interrompre mon sommeil. Je me lève donc pour donner à l'âtre de nouveaux aliments, afin de nous protéger plus longtemps contre le froid. Penché sur le foyer, j'étais occupé à recueillir les tisons à moitié éteints pour les réunir aux nouvelles branches que je venais

d'apporter, lorsque je me sentis tirer par derrière. Je crus de suite que c'était Dominique S., un de nos compagnons de voyage qui voulait m'étriver. Mais Dominique laisse-moi donc tranquille, que je lui dis.—Foutre ! répond celui-ci, je ne vous touche pas.—Tu n'me touches pas ? mais je te sens bien, moi !—Voyant qu'on ne voulait pas lâcher prise, je laisse tomber le bâton qui me servait de tisonnier, et je porte la main derrière moi. J'empoigne l'intrus et je le ramène par devant. Imaginez-vous que c'était un de ces jean-foutres de *chaouins* qui m'avait pris pour un lièvre. Oh ! arrête, que je lui dis, je vais t'apprendre à venir apostropher les gens du Bon Dieu, dans un temps périlleux que le monde périt de misère, et lorsqu'ils ne te font rien. Ah ! tu vas t'ennuyer de ta mère ! je vais t'habiller en nankin et te chausser en mouton. Puis je commence à l'éplucher ; et à chaque poignée de plumes que j'arrache, je lui fais des reproches sanglants. Mais ce ne fut pas tout. Je tire mon couteau de ma poche et je lui coupe les griffes à ras les orteilles. Tiens ! lui dis-je alors, va apprendre à tes pareils à venir attaquer les gens du Bon Dieu qui ne te faisaient aucun mal, et dans un temps périlleux que le monde périt de misère ; va montrer ta nouvelle toilette à tes frères. Il partit d'un air fort piteux, je vous l'assure ; il voulut se griffer sur un petit cyprès qu'il y avait à quelques pas, mais ça ne prenait plus ; et je suis bien certain que la leçon lui aura été profitable.

Le hibou, chez les anciens, était considéré comme un oiseau de mauvais augure ; les poètes le faisaient apparaître à l'approche de la tempête, son cri lugubre se faisait entendre la nuit dans les temps de désastre et de calamité, etc., et bien des siècles encore après l'établissement du christianisme, la crainte superstitieuse, à l'occasion de la visite de l'oiseau de la nuit, n'avait pas encore entièrement disparu. Malheur à la maison sur le toit de laquelle le rapace nocturne était venu faire retentir ses notes lugubres et saccadées, avant l'an et jour, un membre de la famille devait payer le dernier tribut à la nature ! malheur au propriétaire dont les bâtiments avaient reçu la visite du nocturne prophète, il allait bientôt voir ses troupeaux décimés par quelque épidémie ou des accidents imprévus ! Heureu-

sement qu'il n'en est plus ainsi aujourd'hui ; et nos exploitateurs d'érablières, dans la saison du sucre, loin d'en être effrayés, se plaisent souvent à voir les Ducs et les Hiboux-barrés se disputer, souvent par des combats acharnés, la branche de l'érable qui les rapproche davantage du foyer où s'évapore la sève précieuse.

Le hibou, chez les Grecs, était consacré à Minerve, déesse de la sagesse, à raison sans doute de la faculté qu'on lui attribuait de pressentir les sinistres futurs dont on le constituait l'oracle.

Le roi de nos hiboux, le Duc de Virginie, compte, d'après le professeur Baird, de Washington, quatre variétés distinctes qu'il désigne par leur habitat respectif. Ce sont : *Bubo Atlanticus*, *Arcticus*, *Pacificus* et *Magellanicus*. Voici d'après Mr. Lemoine les caractères distinctifs, de chacune de ces quatre variétés.

“ *Atlanticus*—se distingue par la couleur rouge-fauve des plumes de la tête, derrière les yeux, et par le plumage entier où cette couleur fauve prédomine plus que chez les autres variétés ; elle habite surtout les états tempérés de l'Union Américaine. Le professeur Baird dit n'en avoir jamais remarqué d'autres dans les Etats qui baignent l'Atlantique, bien que la variété *Arcticus* puisse s'y rencontrer aussi. Je suis porté à croire que la plupart des chats-huants que nous avons à Québec sont de cette variété.

“ *Pacificus*—a le plumage plus foncé, les plumes de la face en arrière de l'œil cendrées, généralement teintées de fauve. La couleur en général tire moins sur le fauve que dans *Atlanticus*, souvent est bien plus pâle et ressemble aux teintées d'*Arcticus*. *Pacificus* paraît restreinte à l'Ouest de l'Amérique du Nord. Peut-être un peu plus petite en volume, *Pacificus* se distingue encore d'*Atlanticus* par son disque facial qui est cendré au lieu de fauve.

“ *Arcticus*—se fait remarquer par son plumage blanc-pâle ou couleur de crème. Les tarses et les doigts sont presque blancs et la base des plumes est plus ou moins parsemée de rouge-fauve. Le disque facial blanc pur ou couleur de crème, quelquefois parsemé de fauve ou de

cendré. Il habite le Nord et l'Ouest du continent; peut-être est-ce une espèce distincte.

"*Magellanicus*—fort variée quant au plumage, mais généralement plus foncée qu'aucune des espèces précédentes; plumage fauve à sa racine; plumes du disque facial cendré-pâle, plus ou moins teint de fauve. Volume égal, sinon plus considérable que les autres. Cette variété habite, apparemment, l'Amérique du Sud et peut-être le Mexique et l'extrême Sud de l'Union.

" Baird penche à croire que ces quatre variétés appartiennent toutes à la même espèce, *Bubo virginianus*. Mon voisin le major Smyth du 69^e régiment, vient de me présenter un superbe Duc vivant, certainement le plus beau que j'aie encore vu, et tout-à-fait foncé dans ses nuances; à tout prendre, je le considère comme étant la variété *Pacificus* que je n'avais encore jamais vue."

Nous avons pu dernièrement examiner attentivement quatre magnifiques spécimens de Ducs, tous de la variété *Atlanticus*, dans l'*Union park* de la ville de Chicago, Illinois. Ils habitaient une volière en commun avec 6 beaux aigles dorés de différents âges. Durant tout le jour ils se tenaient blottis dans la demi obscurité que leur offrait le toit de la petite construction élevée au milieu de la volière, ne paraissant pas même faire attention aux morceaux les plus appétissants qu'on leur offrait et que les aigles se plaisaient à dévorer avidement. Mais aussitôt que le soir était venu, les hôtes changeaient de rôle; les aigles allaient se percher pour se tenir dans le repos, et les hiboux descendaient sur le sol pour faire bombance, à leur tour, sur les morceaux de viande que leur offraient les gardiens. Les aigles, aussitôt qu'ils avaient mangé, se rendaient dans une petite baignoire à leur portée pour y boire et s'y promener un peu, tandis que les hiboux n'en approchaient jamais. Les gardiens nous dirent aussi qu'ils n'avaient jamais vu ces derniers boire. Les uns et les autres paraissaient vivre en parfait accord.

ÉTUDE SUR LE VENIN DU CRAPAUD,

Bufo Americana, Leconte.

PAR J. A. CREVIER, M. D.

Quand on irrite un crapaud, l'animal cesse de sauter, se gonfle, et fait suinter de ses pustules, une matière couleur de crème, de consistance gluante et filamenteuse. C'est cette substance qui est le véritable venin ; car, le liquide qu'il lance quelquefois par l'anus, n'est nullement vénéneux, ce n'est simplement que de l'urine étendue d'eau. Les principaux réceptacles de son venin, sont deux larges tubercules réniformes situés en arrière de l'œil, sur la région temporale ; c'est là que se rencontre le venin le plus actif, celui qui donne la mort avec une plus grande rapidité.

Expérience 1re. Le 2 Mai, à 5h. 40m. P. M., je fis une petite incision dans la région dorsale d'une grenouille adulte et bien portante (La Grenouille Léopard, *Rana halicina*, Holbrook) ; j'introduisis dans le tissu cellulaire sous cutané, $\frac{1}{8}$ de grain de venin frais, pris dans les pustules temporales d'un crapaud adulte mâle, que j'avais irrité d'avance en le fustigeant avec une petite baguette élastique. Ce crapaud avait été pris pendant l'accouplement, il était très-irritable, et en conséquence son venin devait-être plus actif. Deux minutes après l'introduction du venin, inquiétude et agitation, mouvements et sauts incohérents, respiration accélérée d'abord, ensuite ralentie, pupille dilatée, et paupière immobile, œil brillant et fixe, faiblesse dans les extrémités postérieures, légers mouvements convulsifs. Cinq minutes après, commencement de paralysie des extrémités inférieures, grande gêne dans la respiration, qui ne se fait plus

qu'avec de grands efforts, pupilles très dilatées, paupières largement ouvertes, œil immobile et vitré. Quand on l'excite en la frappant, grande difficulté dans les mouvements, elle ne peut plus se soutenir, elle se traîne sur le ventre, les muscles abdominaux et thoraciques éprouvant des mouvements convulsifs, le corps est légèrement courbé en avant, mais sans rigidité ; si on ne l'excite pas, elle reste immobile. Après dix minutes, paralysie générale, respiration presque nulle, ne se faisant qu'entre des espaces de temps de plus en plus éloignés ; immobilité complète, état général de relâchement du système musculaire : grande flexibilité des membres thoraciques et abdominaux, qui, conservent la position qu'on leur donne, sans que l'animal puisse les déplacer, même en l'excitant avec des coups répétés de baguette ; ces coups ne produisent que de légères convulsions dans les muscles abdominaux et thoraciques, et nulle contraction dans les muscles des extrémités. Après vingt minutes, mort apparente, œil hagard, vitré et brillant, pupille largement dilatée, paupière très distendue, respiration suspendue, insensibilité générale, excepté quand à la paupière qui se contracte, quand on frappe l'œil. Quarante-cinq minutes après, mort réelle.

Deux heures après la mort, je procédai à l'autopsie. Les membres sont flexibles, il n'y a qu'un commencement de rigidité, et les pupilles commencent à se contracter ; l'air ambiant de l'appartement dans lequel j'opère est de 72°.5 Farhn. ; l'humidité atmosphérique de .065 ; la pression atmosphérique de 30.02 ; ceci est l'état moyen de l'atmosphère, pendant tout le temps qu'ont duré les expériences. *

Voici en peu de mots l'état des organes intérieurs : le ventricule droit du cœur et l'oreillette correspondante sont gorgés d'un sang noirâtre demi-fluide, le ventricule gauche du cœur, et l'oreillette correspondante sont vides de sang. Les poumons sont fortement congestionnés, le foie est engorgé et partiellement congestionné. Le tube digestif est

* Ces remarques peuvent paraître minutieuses, cependant, ces différentes conditions jouent un rôle important dans les phénomènes de la décomposition cadavérique, et même dans l'état physiologique des êtres organisés.

à l'état normal, l'estomac contient des débris de limaces, et d'Insectes Coléoptères à demi digérés. Le système veineux est gorgé de sang noir demi fluide; le système artériel vide de sang. L'appareil Cérébro-rachidien est légèrement congestionné. La durée de l'autopsie fut d'une heure; une demi-heure après, je repris une autre série d'expériences. Je soumis la même grenouille à l'action de la batterie électromagnétique; j'appliquai un des pôles sur la région antérieure des muscles cruraux, la jambe étant fléchie sur la cuisse et la cuisse sur le bassin, le pied fut fléchi sur la jambe, alors, j'appliquai l'autre pôle sur la région dorsale du pied; aussitôt, le membre s'étendit avec violence; je répétai les mêmes expériences sur les membres thoraciques, et j'obtins les mêmes résultats; en un mot, je pus faire exécuter à la grenouille tous les mouvements dont les muscles sont susceptibles. Il n'en fut pas de même du cœur, car, l'ayant soumis à un courant électrique, je ne pus obtenir aucune contraction. Après l'autopsie et les expériences magnéto-électriques, les pupilles continuèrent à se contracter, de telle sorte que 4 heures après l'autopsie, elles n'avaient que $\frac{1}{2}$ de leur grandeur primitive, 8 heures après $\frac{1}{3}$, enfin, après dix heures, elles étaient réduites à $\frac{1}{6}$.

Seconde expérience. Une seconde grenouille adulte, de même espèce que la première, fut soumise, le 4 Mai après-midi, à une expérience analogue. La seule différence fut que le venin au lieu d'être pris dans les pustules temporales du crapaud, fut pris cette fois, dans les petites pustules de la région dorsale du même crapaud, mis dans le même état d'excitation que la première fois.

A 2 h. précises, $\frac{1}{10}$ de grain de venin fut introduit sous la peau de la même région que dans la première expérience. A 2 h. 5 minutes les premiers symptômes se manifestèrent, leur marche fut la même que dans la première expérience, excepté que les phénomènes toxiques se succédèrent moins rapidement, et mirent le double du temps à se manifester. Une heure et demi après l'introduction du venin, elle était dans un état de mort apparente, il n'y avait que la paupière qui manifestait quelques mouvements;

peu sensibles quand on la frappait à coups de baguette. Cet état de mort apparente dura une heure et 15 minutes, après quoi des signes de vie se manifestèrent ; l'œil était plus sensible aux coups, les membres exécutaient de légers mouvements quand on les frappait ; en un mot, deux heures après les premiers signes de vie, la grenouille avait repris l'usage de toutes ses fonctions organiques et vitales ; de telle sorte qu'elle respirait, sautait, bondissait, comme si de rien n'était. Alors, j'introduisis dans la plaie une nouvelle dose du même venin ; deux minutes après, les premiers symptômes se manifestèrent ; les autres se succédèrent rapidement, de telle sorte, que la pauvre grenouille succomba 45 minutes après la seconde dose de venin. Les symptômes furent les mêmes ; l'autopsie et les expériences magnéto-électriques donnèrent des résultats semblables aux premières expériences. La seule et unique différence que j'ai remarquée fut qu'il n'y avait aucune trace de dérangement dans le système encéphalo-rachidien.

(A continuer).

ENTOMOLOGIE ÉLÉMENTAIRE

EN RAPPORT AVEC LA FAUNE DU CANADA.

(Continué de la page 174).

—

La *languette*, fig. 25, a, qui quelquefois, rarement, est cachée par le menton, forme la partie la plus avancée de la lèvre. C'est une lame cartilagineuse, qui adhère si intimement au menton par sa face inférieure, qu'elle semble n'être qu'une continuation de celui-ci. Elle prend quelquefois, comme dans les insectes carnassiers, la dureté des autres téguements ; mais en général, et surtout dans les Orthoptères, elle est de consistance molle et se rapproche assez de la langue des autres animaux. Dans beaucoup d'espèces, et surtout parmi les Carabiques, la languette porte près de la base deux petits appendices membraneux, en forme d'oreillettes ou de petits pinceaux, qu'on appelle *paraglosses*, fig. 25, b, fig. 29, 2.

Ces appendices qui manquent dans beaucoup d'espèces, semblent destinés à rendre la languette plus propre à la déglutition.

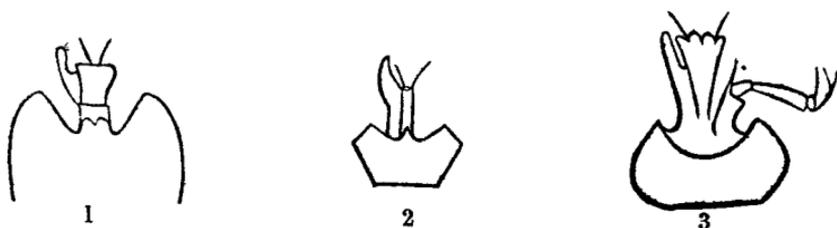


FIG. 29.

À la racine de la languette, au dedans de la bouche, et un peu plus bas que l'origine des mandibules, se trouve le pharynx, qui est l'ouverture par où les aliments passent de la bouche dans l'œsophage.

Le menton et la languette fournissent dans la classification des caractères importants pour la formation des groupes secondaires ou la subdivision de genres trop nombreux en espèces.

Un peu au dessus de la suture de la languette avec le menton, se trouvent les supports des palpes labiaux, qui ont beaucoup d'analogie avec ceux des mâchoires.

Les *palpes labiaux*, fig. 25, c, fig. 27, 3, fig. 28, 4, sont deux filaments articulés, mobiles, que porte la languette à sa base, l'un de chaque côté. Ils ont ordinairement 3 articles, et quelquefois 2 seulement. Leur dernier article qui varie considérablement de forme dans chaque espèce, est le plus souvent de consistance à demi membraneuse. La forme de ce dernier article fait appliquer aux palpes différentes dénominations, à peu près semblables à celles qu'on applique aux antennes, et qui sont d'un grand secours dans la nomenclature. On les dit de plus :

Sécouririformes, lorsque le dernier article est triangulaire et que son extrémité est coupée carrément, comme le fer d'une hache : Carabe.

Aciculés, quand le dernier article est couronné par une pointe courte et aigüe : Notiophile.

Turbinés, si le dernier article semblable à une toupie, est renflé à la base et subitement terminé en pointe aigüe : Bimbidium.

Les palpes, tant labiaux que maxillaires, semblent avoir pour fonction de retenir et de présenter les aliments au jeu des mâchoires et des mandibules, pendant la mastication. Leurs mouvements d'ailleurs sembleraient les rattacher particulièrement à cette fonction, car quoique en apparence articulés à la manière des antennes, ils ne peuvent cependant se mouvoir qu'horizontalement, dans le sens des mandibules et des mâchoires. La membrane papilleuse qui d'ailleurs tapisse la partie interne du dernier article, semble les rendre éminemment propres au sens du toucher, à palper, comme l'indique leur nom.

Telles sont les parties dont se compose la bouche des insectes broyeur. Nous allons maintenant examiner les modifications plus ou moins considérables qu'ont subi ces différentes parties dans les autres ordres qui se composent des suceurs. Nous commencerons d'abord par les

Fig. 29.—Menton du *Pterostichus lucublandus*, laissant voir sa dent émarginée, avec la languette et les paraglosses. 2.—Menton denté du *Bradycellus rupestris*, avec sa languette étroite et ses larges paraglosses.—3. Menton de l'*Anysodaetylus harrisii*, échancre, sans dent; la languette est dilatée au sommet; on voit à droite quelques articles d'un palpe labial.

Hyménoptères, qui se rapprochent le plus des broyeurs, pour finir par les Diptères, qui s'en écartent davantage. La bouche, dans ces différents ordres, prend un nom distinct, en rapport avec les modifications générales qu'elle a subies.

Les Hyménoptères, avons nous dit, sont ceux qui par leurs modifications se rapprochent le plus des insectes broyeurs. Et, en effet, nous retrouvons chez eux les mandibules, souvent fortes et très développées, le labre, et le menton. Celui-ci, toujours extrêmement réduit, se borne d'ordinaire à un simple rebord qui termine la bouche dans sa partie inférieure. Ce n'est donc que sur la languette et les machoires que se

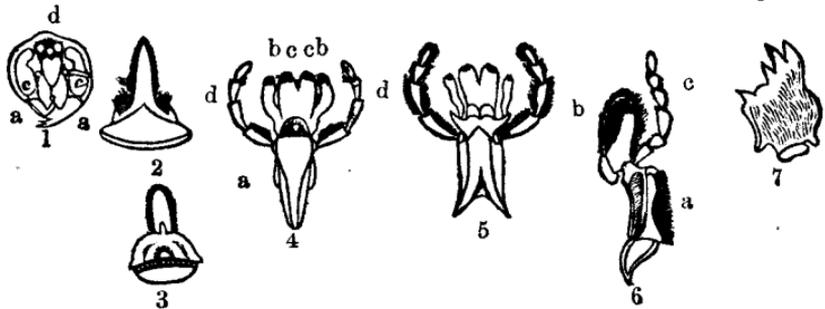


FIG. 30.

sont opérés les changements. Ces parties se sont excessivement allongées; les machoires ayant pris une forme tubulaire, engainent la languette par ses côtés, et forment, réunies, une espèce de trompe par où passent les aliments, toujours mous et liquides, pour se rendre au pharynx; leur marche étant opérée par la pression qu'exercent sur eux les machoires qui forment les parois de ce tube ou trompe. Celle-ci est mobile à sa base et flexible dans le reste de son étendue; sa longueur égale souvent, comme dans les Bourdons, et même dépasse quelquefois celle du corps. La languette, comme celle des insectes broyeurs, est toujours en forme de pinceau, et ciliée sur ses bords, ou munie de paraglosses. Les machoires portent des palpes de 2 articles; fig. 30.

Les mandibules des Hyménoptères, quoique fortes et vigoureuses, ne semblent être que d'un usage secondaire à la nutrition, si toutefois elles y coopèrent. Ce sont plutôt ici des instruments qui leur servent dans la construction de leurs nids, fig. 30, 7. Dans les Guêpes, ce sont de véritables pinces pour recueillir la mousse du vieux bois avec laquelle elles confectionnent le papier de leurs nids; et chez ceux qui vivent de proies, ce sont des instruments qui servent à saisir ces proies, à les mettre à mort, à les diviser, les dépecer, mais c'est toujours la languette ou trompe qui vient en recueillir les sucs qu'elle contient, pour les porter dans le canal digestif.

Fig. 30.—1, tête de la guêpe orientale (*vespa orientalis*), vue de face.—a a, mandibules.—b, épistome.—c c, yeux échancrés au côté interne.—d, stemmates.

2. Le labre grossi, vu par sa face antérieure.

3. Le même, vu en sens opposé.

4. La lèvre vue en dessous ou par sa face extérieure lorsqu'elle est repliée.—a, tube labial.—b b, divisions latérales de la languette.—c c, lobes de la division intermédiaire, terminés, ainsi que les précédents, par des points glanduleux et noirâtres.—d d, palpes labiaux.

5. La même vue en dessus et offrant les mêmes pièces.

6. Une des machoires.—a, tige.—b, lobe terminal.—c, palpe maxillaire.

7. Une des mandibules grossie.

L'HISTOIRE NATURELLE EN VOYAGE.

Si plus d'un littérateur a été chercher dans les voyages l'inspiration et les scènes dont la description devait plus tard distinguer sa plume, le naturaliste est avant tout con-
vié à ce genre de recherches. Bien plus, les voyages de-
viennent pour lui une nécessité, pour la poursuite de ses
études; la flore ou la faune de son propre pays ne pourront
être exactement décrites ni justement appréciées, qu'après
comparaison avec les animaux et les plantes qu'il rencontre-
ra ailleurs. Les herbiers et les diverses collections d'ani-
maux des musées sont certainement d'un grand secours
pour l'étude de l'Histoire Naturelle, mais ce ne sont encore,
pour ainsi dire, que des images à côté de la nature vivante
inspectée sur place. C'est dans ce but que, le 17 Mai der-
nier, nous montions à bord du *Québec*, pour une excursion
vers les Etats de l'Ouest.

La plupart de nos lecteurs connaissent déjà le magni-
fique palais flottant auquel on a donné le nom de notre capi-
tale, cependant plusieurs d'entre eux, pensons-nous, même
après être passés sur ce splendide vapeur, n'ont pu peut-
être faire la connaissance personnelle du gentilhomme qui
le commande, et que distingue autant son urbanité envers
ses passagers que son habileté comme marin. C'est surtout
lorsque le capitaine Labelle met à la disposition de quelques
amis son salon privé, qu'il nous fait véritablement oublier que
nous sommes en voyage, que la persienne qui nous mas-
que la fenêtre, écartée, nous laisserait voir la plaine liquide
sur laquelle glisse le vaisseau, au lieu du trottoir de la rue
ou du parterre d'une cour. Laissant donc détalier devant
nous le Cap Diamant, les Foulons, Sillery, St. Romuald et
tout le magnifique panorama des environs de notre ville qui
n'offre rien de nouveau pour nous, bien que mille fois
revu il plaise toujours, en compagnie de Mr. l'abbé Tanguay
et de quelques autres amis, nous prenons place sur les moel-
leux sofas du capitaine, où bientôt s'engage une conversation

des plus animées et des plus propres à fixer l'attention de tout Canadien. C'est Mr. Tanguay qui en fait presque exclusivement les frais, en donnant des détails sur le *Dictionnaire généalogique des Familles Canadiennes* qu'il fait actuellement imprimer. Le savant statisticien nous fait voir par quels procédés prompts et surs tout Canadien pourra, au moyen de son Dictionnaire, retracer la généalogie de sa propre famille, jusqu'à l'arrivée en Canada du premier membre de cette famille. Le premier volume qui est actuellement sous presse commence avec l'établissement du pays et se termine à 1700 ; le second s'étendra de 1700 à 1759, et les autres suivront à la suite sans interruption. Mr. Tanguay a aussi fait graver de superbes cartons, au moyen desquels chacun pourra étaler sur les panneaux de son salon l'arbre généalogique complet des membres de sa famille. L'ouvrage de M. Tanguay est destiné à faire connaître de nombreuses erreurs commises au sujet de certains noms, et à apporter la lumière sur une foule de points obscurs dans certaines alliances de familles. C'est un ouvrage qui devra se trouver dans toute maison Canadienne.

A 5½ heures A. M., le 18, nous mettons le pied sur le quai de Montréal. Bien que nous ne voyons plus ici de bancs de neige comme nous en laissaient voir la veille encore les versants nord des côtes de Lévis et de Lotbinière, la végétation est de bien peu en avant de celle de Québec. Les bourgeons des érables et des peupliers ne font que commencer à s'ouvrir et les chatons des saules sont encore pendants à leurs branches.

Le rév. M. Lacand nous invite à visiter le jardin en arrière de S. Sulpice et de l'église Notre-Dame, et nous montre des poiriers de 6 à 7 ans, de magnifique venue, et dont plusieurs portaient des fleurs cette année-même. On recueillait autrefois de magnifiques poires dans ce même jardin, mais les arbres étant devenus vieux, on les voyait disparaître les uns après les autres sans espoir de pouvoir les remplacer par des nouveaux, les plantations qu'on en avait faites à différentes reprises ayant toujours échoué. On en était venu à se dire que probablement le climat de Mont-

réal avait changé, puisque les poires y croissaient autrefois et que la chose n'était plus possible aujourd'hui. Mr. Lacand nous dit que s'étant procuré notre *Verger Canadien*, il avait voulu suivre les préceptes de l'art dans leur plus scrupuleuse application ; qu'ayant remarqué que les pousses de l'année ne s'étant jamais assez bien acôtées pour résister aux rigueurs de l'hiver, il en avait conclu qu'il fallait pincer, et pincer souvent, pour forcer la sève à refluer sur le bois, et à le nourrir d'avantage ; et nous avons pris part à sa satisfaction en voyant que le procédé lui avait si bien réussi ; car ces arbres peuvent être maintenant considérés comme adultes ou tout au moins au delà des faiblesses de l'enfance.

Nous n'avons pas de doute qu'avec des soins convenables dans le jeune âge, on parviendrait à élever ici bien des arbres que jusqu'à présent on a jugé ne pouvoir y réussir. Nous avons pu remarquer des jeunes maronniers de très belle apparence sur la grande allée en dehors de la porte St. Louis, nous en avons vus aussi plusieurs à Montréal de bien belle venue. Les arbres sont comme les animaux, leur enfance est toujours faible et exposée à une foule d'accidents qui peuvent les faire périr.

Nous pouvons nous saisir en passant, sur les trottoirs, des coléoptères suivants, au grand ébahissement de quelques gamins qui, auraient voulu nous aider, mais qui avaient peur d'être mordus : *Cicindela purpurea*, *C. 6-guttata*, *Ips fasciatus*, *Platynus cupripennis*.

A 8½ h. P. M. nous prenons place dans le char dortoir du Grand-Tronc pour l'Ouest, ayant pris directement notre billet pour Chicago. Nous faisons rencontre dans le char du Rév. M. Prôlx, curé de Ste. Marie de Toronto, qui conduisait deux religieuses du Précieux-Sang qu'il venait d'échanger à St. Hyacinthe, contre deux autres que la maladie avait forcées à abandonner leur poste de Toronto. On nous demande aussi, à bord des chars, de nous charger de conduire avec nous, jusqu'à Chicago, une élève du couvent du Sacré-Cœur, qui s'en retournait dans sa famille. Quelle est la mère canadienne qui consentirait à envoyer une enfant de 11 ans, à plus de 300 lieues, seule, lorsque souvent les

hommes-mêmes se trouvent embarrassés dans de tels voyages et subissent parfois de sérieux mécomptes? Mais pour des Américaines, c'est là chose fort ordinaire et nullement surprenante!

Le trajet entre Montréal et Kingston, que d'ailleurs nous avons déjà eu occasion d'examiner, se fait donc entièrement de nuit. Nous touchions à Trenton, 60 milles plus haut que Kingston, lorsque sorti du demi-sommeil que permettent à peine les secousses et le bruit des chars, pour la première nuit qu'on y passe, nous jetâmes, de notre fenêtre, un coup d'œil sur la campagne. Nous remarquons sur les bords de la voie la pomme de Mai, *Podophyllum peltatum*, en telle quantité qu'en certains endroits elle forme des touffes épaisses; elle était en pleine floraison. M. l'abbé Brunet nous a dit en avoir trouvé quelques pieds sur la montagne de Montréal, nous ne sachons pas qu'on l'ait jamais rencontré plus au Nord. Le Podophylle produit un fruit rouge, ovoïde, de la grosseur d'un citron, d'un goût légèrement acide, qui est très recherché par les enfants et qui fait aussi d'assez bonnes confitures.

Les arbres nous montrent ici leurs feuilles à demi-développées. On laboure et on herse encore en certains endroits, mais souvent aussi du jeune grain, couvrant déjà tout le sol, se montre à côté. Les prés et les pâturages sont partout d'un vert luxuriant. Nous ne voyons que rarement du grain d'automne, et ces quelques pièces laissent assez voir qu'elles ont passablement souffert des rigueurs de l'hiver.

Mr. Proulx nous ayant vu mettre dans une bouteille quelques coléoptères qui s'étaient aventurés à travers les carreaux de notre char, nous invita à aller près d'une banquette voisine, faire la capture d'un magnifique *barbeau* rouge qui s'y trouvait, faisant allusion au nom d'une des deux Sœurs qui appartenaient à une famille Barbeau, de la Baie du Febvre. Pour compléter la série entomologique nous donnâmes à sa compagne le nom d'*abeille*, et les 2 Sœurs ne furent plus désignées que par ces noms, durant le reste du trajet. Ces Sœurs appartenaient toutes deux à des familles des plus respectables; l'une qui était venue faire ses vœux

après 4 autres de ses sœurs, en laissait encore 3 dans la maison mère de St. Hyacinthe, et l'autre y en laissait pareillement aussi 2 des siennes. Leur costume religieux est un des plus beaux que nous ayions vus : un large scapulaire d'un rouge brillant touchant au bas du vêtement par devant et par derrière, se détache sur une robe d'un blanc de neige. Une large ceinture rouge, portant en blanc les instruments de la passion, pend aussi jusqu'à terre. La guimpe et le bandeau sont couronnés d'un voile noir, sur lequel se montre une élégante petite croix rouge, au dessus du front. Ce costume frappa tellement les étrangers, lorsque nous descendîmes dans la gare de Cobourg, pour y prendre le déjeuner, que bon nombre d'entre eux ne pensaient plus à manger, tant ils étaient occupés à inspecter les diverses pièces d'une toilette si nouvelle pour eux. L'un d'eux, un yankee pur sang, se hasarda même à venir nous demander s'il y en avait beaucoup, en Canada, qui s'habillaient de cette façon.—Mais c'est un costume religieux, lui répondîmes-nous; les filles qui s'en revêtent ne le font pas pour attirer les regards, puisqu'elles s'engagent par vœux à se renfermer dans des couvents, pour n'être vues de personne.—Quelle bêtise! s'exclama notre homme, surtout lorsqu'elles sont si belles! —Oh! quant à celles-ci, répliquâmes-nous, fussent-elles demeurées dans le monde, vous n'auriez rien perdu! En effet, nous pensons que notre yankee, aux formes effilées et anguleuses, avec sa cravate de bouc qu'il portait au menton, toute souillée du jus de l'énorme chique qu'il roulait dans sa bouche en la faisant sauter par dessus un ratelier de couleur voisine de l'ébène, aurait eu bien peu de chances de se gagner l'estime de nos aimables Canadiennes, quand bien même les poils grisonnants de sa chevelure n'auraient pas annoncé que la cinquantaine n'était plus à venir pour lui.

Nous ne mettons le pied dans la gare de Toronto que pour faire nos adieux à nos aimables compagnons de voyage, tandis qu'on prépare les chars qui doivent nous transporter vers l'Ouest. De ce point, nous continuons la route avec notre jeune américaine qui nous amuse assez par ses questions naïves au sujet de l'office qu'elle nous voit réciter (elle

était protestante), et dont nous admirons l'appétit tout enfantin qui lui fait dévorer sucreries, pommes, oranges, gâteaux &c. qu'on vient de temps en temps nous offrir dans les chars, voulant sans doute se dédommager par là du dîner qu'on nous avait fait prendre en blanc, après notre déjeûner à 9½ h. dans la gare de Cobourg.

Mais déjà nous avons franchi Guelph, Stratford &c. et nous poursuivons toujours notre route vers l'Ouest, à travers un pays à sol riche, bien boisé et très-peu accidenté. Nous nous étonnons de voir à quel point en était ici rendue la végétation comparée avec ce qu'elle était à Québec. Partout les arbres nous montrent leurs feuilles plus qu'à moitié développées; la floraison est à peu près passée pour les vergers, nous ne voyons plus que quelques fleurs sur des arbres souffreteux et retardataires. Les forêts commencent ici à présenter un aspect différent de celles de Québec; le chêne, l'orme, le caryer, le noyer sont les essences qui paraissent y prédominer; quelques pins rouges et des pruches sur des coteaux, et dans les endroits humides des pins blancs, des frênes, des mélèses, des cèdres; mais le sapin et l'épinette ont entièrement disparus, nous n'avons pu en remarquer un seul pied depuis Toronto.

Bientôt nous avons franchi Widder, Forrest, Camlachie et la vue peut en certains endroits plonger sur le lac Huron, où l'eau se confond avec le ciel dans le lointain, et que nous entrevoyons par les clairières d'une forêt, sur notre droite, qui ne nous paraît composée que de chênes et de noyers aux dimensions parfois colossales. Enfin à 7½ h. P. M., nous mettons le pied dans la gare de Sarnia, qui est le dernier poste que nous avons à franchir sur le territoire du Canada, et où nous pouvons compter un espace de 791 milles qui nous sépare de Québec.

Nous ne mettons le pied à terre ici que pour passer sur le vapeur qui doit nous transporter sur la rive américaine. Nous sommes étonné du peu de largeur qu'offre ici la rivière Ste. Claire, qui n'est autre que la continuation de notre St. Laurent, et de la rapidité du courant qui l'emporte. C'est pendant la traversée de cette rivière qu'un officier de

douane Américain vient faire la visite de nos malles. Il faut voir le sans-façon avec lequel ce commissaire du fisc fouille, culbute, déplace tous les objets, comme s'il ne voyait qu'un contrebandier dans chaque voyageur ! laissant à chacun le soin de calculer la disposition des divers articles qu'il emporte, pour les faire loger tous, de nouveau, dans sa malle. Après un quart d'heure environ nous mettons le pied sur le sol Américain, à Port Huron, en face même de Sarnia, et nous reprenons encore les chars du Grand-Tronc qui doivent nous conduire jusqu'au Détroit. Ici la voie ferrée est en si mauvais état que les violentes secousses auxquelles nous sommes exposés nous font croire à tout instant que nous sommes en dehors des lisses et nous tiennent continuellement sur le qui-vive. Il était près de 10 h. P. M. lorsque le conducteur vint nous avertir que nous touchions à Détroit Junction, et que ceux qui se dirigeaient vers l'Ouest devaient là laisser le Grand Tronc, pour prendre le Michigan-Central.

Ayant entendu souvent vanter le confort qu'offraient les chars-palais des lignes Américaines, nous voulûmes voir par nous-même ce qui en était, fortement encouragé sur ce point par notre petite voyageuse. Nous nous dirigeâmes donc vers le char portant pour enseigne " *Pullman's Palace Car* " où nous demandâmes des lits qui nous furent livrés aussitôt. Nous avouons, quant à nous, qu'à part les secousses qui sont à peu près nulles dans ces chars, la différence dans le prix ne nous paraît pas en proportion avec les lits qu'on nous donne dans les chars-dortoirs (*sleeping cars*). Il est vrai que toutes les ferrures sont ici argentées, les draps de belle toile, les couvertures soyeuses et propres, les corridors couverts de riches tapis, mais les \$2 qu'on nous fait payer pour un lit sont aussi bien éloignées des 75 centins qu'on paie pour la même fin dans les chars-dortoirs.

(A continuer).

Encore le " Nouveau Monde."

Le *Nouveau-Monde* se fâche tout rouge de ce que nous nous occupons si souvent de lui, et là dessus nous lance la chrétienne et archicatholique épithète d'*immoral* ; mais qu'y faire ? nous avons pris spécialement pour tâche de nous occuper des bêtes !

A NOS CORRESPONDANTS.

Nous lisons dans la *Gazette de Sorel*, du 6 Avril :

COCHONS SAIGNÉS PAR ? . . . La semaine dernière, il est arrivé un fait singulier. Deux cochons gras appartenant à M. Martin de cette ville ont été saignés par un animal encore inconnu. La morsure au cou ressemblait à un coup de canif et ils avaient les oreilles mangées ou plutôt déchirées comme si c'eût été une feuille de papier qu'un écureuil aurait déchirée avec ses dents. Le premier cochon a été trouvé mort dans la porcherie le lundi matin, et le mardi matin à 7 heures A. M., l'autre avait été soigné par quelqu'un de la maison. Peu de temps après, on l'a trouvé mort et dans le même état où on avait trouvé le premier la veille. La porcherie est voisine d'une bâtisse en brique servant d'écurie. Dans l'appartement on a vu un trou allant profondément en terre dans lequel on pouvait passer le bras d'un homme. On suppose que l'amateur de cochon avait là son domicile. On a fouillé la terre en tout sens, mais ça été peine perdue. M. le rédacteur du *Naturaliste*, voudrait-il, avec son obligeance et sa science ordinaires, expliquer ce fait qui intrigue fort les gens d'ici ? . . .

Nous serions fort en peine pour désigner l'animal qui est regardé comme la cause de l'accident relaté ci-dessus, parce que les circonstances pouvant conduire à son identification font complètement défaut. Nous sommes étonné que les intéressés n'aient pas fait les frais nécessaires pour atteindre l'animal, puisqu'on avait le lieu de sa retraite ! Quoiqu'il en soit, nous sommes loin de croire que la mort de ces cochons ait pu être causée par la morsure de cet animal. Car que pouvait-il être ? une belette ou un vison ; or, comment un si petit animal pourrait-il mettre à mort un cochon ? la chose n'est pas possible. Nous pensons que ces cochons morts de mort naturelle ont ensuite reçu la visite de l'intrus, qui n'aurait appliqué ses morsures qu'à des cadavres. Car personne n'ignore qu'un cochon, qui sait fort bien résister aux attaques des chiens les plus vigoureux et d'une taille supérieure à la sienne, pourrait encore bien plus facilement se débarrasser d'une belette, d'un vison ou de tout autre animal de cette force qui tenterait de l'attaquer.



Mr. T. T. D., Village des Aulnets.—L'insecte transmis a été reçu en bonne condition. Son nom est *Cicindela purpurea*, Olivier, Cicindèle pourpre. Les Cicindélides qui se rangent avec les Carabiques dans la division des Coléoptères pentamères, se distinguent particulièrement de ces derniers par leurs antennes qui sont insérées sur le front, tandis que celles des carabiques naissent sur les côtés de la tête, en dessous du front.

Les Cicindèles sont des insectes éminemment carnassiers, tant à l'état de larve, qu'à l'état parfait. Aussi des pattes longues qui leur assurent une marche rapide sur le sol, des ailes amples, et des mandibules très développées, fortement dentées à l'intérieur, les rendent éminemment propres à atteindre leurs proies et à s'en saisir. Les Cicindèles ont aussi un vol très prompt, quoique peu soutenu; elle se tiennent d'ordinaire sur les sables pour guetter leurs proies. Leurs larves présentent une conformation des plus singulières. La tête, plus large que le reste, est aplatie et même concave en dessus et convexe en dessous, de consistance cornée, d'un vert bronzé. Le huitième anneau est muni en dessus de deux crochets en forme d'ongles, dirigés en avant. Cette larve se creuse un trou dans le sol au moyen de ses pattes et de ses mandibules, de plus d'un pied de profondeur, sa tête concave faisant l'office d'une pelle pour rapporter les déblais à l'extérieur. Elle se tient d'ordinaire dans son trou, la tête à l'effleurement du sol, pour guetter sa proie; cependant il arrive aussi quelquefois qu'elle se hasarde à faire des excursions de quelques pouces de distance aux alentours; mais a-t-elle saisi une petite mouche, ou a-t-elle fait quelque rencontre dangereuse, elle regagne aussitôt son trou, au moyen de culbutes extraordinairement précipitées, jugeant sans doute alors que l'appoint de ses pattes ne la mettrait pas assez promptement à l'entrée de sa retraite pour se soustraire au danger. Ces larves paraissent douées d'une vitalité extraordinaire; nous en avons, l'été dernier, gardé une vivante pendant 10 jours, transpercée d'une épingle au milieu de la tête. Chaque fois que nous approchions une mouche de ses mandibules, elle s'en saisissait aussitôt, séparait d'ordinaire la tête du thorax, et la faisait passer dans sa bouche.

D'après ce qui précède, on peut voir que les Cicindèles sont des insectes plutôt utiles que nuisibles, puisqu'ils ne nous incommode en rien et nous débarrassent d'autres insectes nuisibles ou importuns. Nous comptons 12 espèces de Cicindèles en Canada, savoir :

1. *Cicindela longilabris*, Say. Peu commune.
2. *C. Lecontei*, Halđ. Rare.
3. *C. Sexguttata*, Fabr. Assez commune.

4. *C. Splendida*, Hentz. Rare.
5. *C. Limbalis*, Lec. Rare.
6. *C. Purpurea*, Oliv. Commune.
7. *C. Generosa*, Dej. Assez rare.
8. *C. Vulgaris*, Say. Très-Commune.
9. *C. 12-Guttata*, Dej. Commune.
10. *C. Repanda*, Dej. Commune.
11. *C. Hirticollis*, Say. Assez Rare.
12. *C. Punctulata*, Fab. Rare.

Mr. C., St. Roch de l'Achigan.—Vous nous demandez quelle est la fonction physiologique de cette espèce de pierre qu'on trouve dans la tête de la morue et autres poissons. Tout ce que les auteurs qui se sont spécialement occupés des poissons, tels que Cuvier, DeBlainville &c. nous disent à ce sujet, c'est que ces corps ne sont pas des os, mais des concrétions calcaires, et qu'ils se rencontrent dans le sac labyrinthique ou auditif de l'oreille des poissons. Les poissons vivant dans un milieu où les sons s'anéantissent rapidement, ont l'organe auditif très peu développé. Cependant leur oreille, sans se déceler à l'extérieur, est formée d'une poche membraneuse remplie d'un liquide, présentant deux régions, savoir: le vestibule et le sac auditif. Dans le premier se rencontrent trois canaux demi circulaires, l'un postérieur, l'autre antérieur, et le troisième horizontal. Et dans le second se trouve un noyau solide et parfois pierreux, qui n'est autre que la pierre dont il est question. Mais jusqu'à quel point et de quelle manière ces pierres contribuent à la perception du son? c'est ce qui n'est pas encore suffisamment éclairci. Peut-être est-ce par l'ébranlement qu'elles produisent dans le liquide qui les contient?

L'*American Entomologist*, de St. Louis, a depuis le mois de Mai, une partie spécialement consacrée à la botanique, et s'intitule actuellement: *The American Entomologist and Botanist*.—\$2 par année.

MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE DU MOIS DE MAI 1870.

TABLEAU DE L'ÉTAT DU CIEL.

La lettre b signifie *beau temps*; v *variable* ou *demi-couvert*; c *couvert*; o *orage avec tonnerre*; pl. *pluie* et n. *neige*.

Jours.	Toronto.			Wolfville.			S. Césaire.			St. Jean N.B.			Montréal.			3 Rivières.			Rimouski.		
	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.
1	v		n. o. c			n. o. v	p0.06	n. c		s. v					o. v		pl.	n. b			n. e
2	b		e. b			n. o. b		n. b		n. v					o. b			s. b			s. o.
3	b		n. o. v			s. o. b		s. o. b		o. b					o. b			s. o. b			s. o.
4	v		n. v	pl.		n. v		s. o. c		n. e. v					n. v	pl.		n. e. v	pl.		n. e.
5	v		e. v			n. o. b		n. e. v	0.070	n. e. b					n. e. b			n. e. b			o.
6	c	p.350	e. v			n. o. b		n. e. c		s. o. b					e. b			s. e. b			s. o.
7	c	.050	e. v			s. b		n. e. c		s. o. b					n. e. b			n. e. b			s. o.
8	c		e. b			n. o. v		s. b		s. o. b					s. o. b			n. o. b			n. e.
9	c	.080	n. e. c	p. .66		n. e. v	p0.30	n. e. c	0.110	n. e. v					n. e. c			n. e. b			n. e.
10	v	.0.0	e. c			n. e. c	p0.06	n. e. c	0.600	n. e. c					n. e. v	pl.		n. e. b			n. e.
11	c		s. e. e			n. e. c	p0.94	s. o. c		n. o. c					0.953		pl.	n. e. b			n. e.
12	c	.130	s. o. v	p. .56		n. o. v	p0.80	n. o. v	0.600	s. o. c					0.190		pl.	n. e. c	pl.		n. e.
13	b		n. o. v			n. o. v		n. c	0.190	s. v					s. o. v			s. e. c			o.
14	v		o. ;			n. o. v		n. e. c	0.230	s. o. c					o. v			s. o. b			s. o.
15	v		s. o. v			s. v		s. o. v		s. c					o. s. o. v			n. b			s. o.
16	c	pl.	e. c			s. e. v	p0.02	n. e. c		s. e. c					n. e. c	pl.		n. v			n. e.
17	v		s. e. b			e. v		n. e. b	0.010	s. o. b					n. e. b			n. b			n. e.
18	b		e. v			s. e. b		s. o. b		s. o. b					n. e. b			s. o. v			n. e.
19	v		o. v			s. o. v		s. o. b		s. o. v					s. o. v			s. o. b			o.
20	v		s. e. c			n. o. v		n. o. c		s. o. v					n. o. v			n. b			o.
21	v	.010	e. c			n. o. v	0.09	n. e. c		s. o. c					0.121			s. o. b			o.
22	c	.240	e. v			n. o. b		n. e. b	0.030	n. o. b					n. e. b			n. b			n. e.
23	c	.200	e. v			n. o. v	0.06	s. o. c		s. o. c					o. v			o. b			n. e.
24	c		o. c			s. e. c	1.60	e. c		s. e. c					0.478		pl.	n. e. c	pl.		s.
25	v		n. o. c	p. .67		e. v		s. o. c	n.	e. c					o. s. o. c		pl.	s. o. c			s.
26	v		e. c			o. v		n. o. v	0.070	s. o. b					s. c. v			n. e. v			n. e.
27	b		e. v			n. e. b		n. e. b		s. e. b					n. e. b			o. b			s. o.
28	v		s. v	p. .39		e. b		n. e. c		s. e. b					n. e. b			n. b			s. o.
29	v		n. o. c			n. e. b		n. v		s. b					o. s. o. b			o. b			s. o.
30	v	pl.	n. o. c			o. b		n. b		s. o. b					o. s. o. b			n. e. b			s. o.
31	v		e. b			n. e. b		s. o. b		s. o. b					s. o. b			n. e. b			s. o.

pl. 1.15 pces. | pl. 2.28pces. | pl. 3.73pces. | pl. 2.36pces. | pl.2.14pces. | pl. 8 jrs. | pl. 4 jrs.

Notre absence de Québec pendant plus de la moitié du mois de Mai nous prive de nos observations météorologiques pour cette ville.

Notre observateur de Rimouski remarque que le 19 l'atmosphère était chargée d'une fumée si épaisse, qu'à 5h. P. M. il fallût allumer les lampes. C'était, sans doute, la fumée du terrible incendie qui ravageait alors le Saguenay. Notre observateur de St. Jean N. B. note la même obscurité au 20.

Un orage avec accompagnement de tonnerre s'est fait sentir le 12 à Wolfville N. E. et à St. Jean N. B.